

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	SFR	Arrdt	17^{ème}
Nom de site	CHAVANNES	Numéro	7510058410
Adresse du site	1, rue Verniquet	Hauteur	R+7 (25.05m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	habitations
Type d'installation	Nouveau site 2G/3G/4G/5G et partage de la fréquence de 2100Mhz (4G/5G)		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts ; Bouygues présent		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement au Département Téléphonie Mobile (J)	09/01/2023
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	11/01/2023
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	09/02/2023

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	L'opérateur prévoit d'installer une nouvelle antenne-relais sur le secteur pour permettre de disposer d'un réseau de qualité sur une zone jusqu'alors mal couverte et/ou permettre de continuer à téléphoner ou naviguer sur internet tout en évitant la saturation des réseaux, conformément à nos obligations réglementaires.		
Détail du projet	Ajout de 3 antennes pour la fréquence 3500 MHz (5G) et ajout de 3 antennes 2G/3G/4G (fréquences, 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2600MHz), avec partage de la fréquence 2100MHz en 4G/5G orientées vers les azimuts 0°, 120° et 220°.		
Distance des ouvrants	Skydôme à 3m des antennes	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	2G/3G/4G/5G (2100): 0° <5V/m - 120° <4V/m - 220° <5V/m 5G (3500) : 0° <5V/m - 120° <3V/m - 220° <5V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	2G/3G/4G/5G : 29.70m pour les antennes à faisceaux fixes 5G: 30.37m pour les antennes à faisceaux orientables		

Incidence visuelle

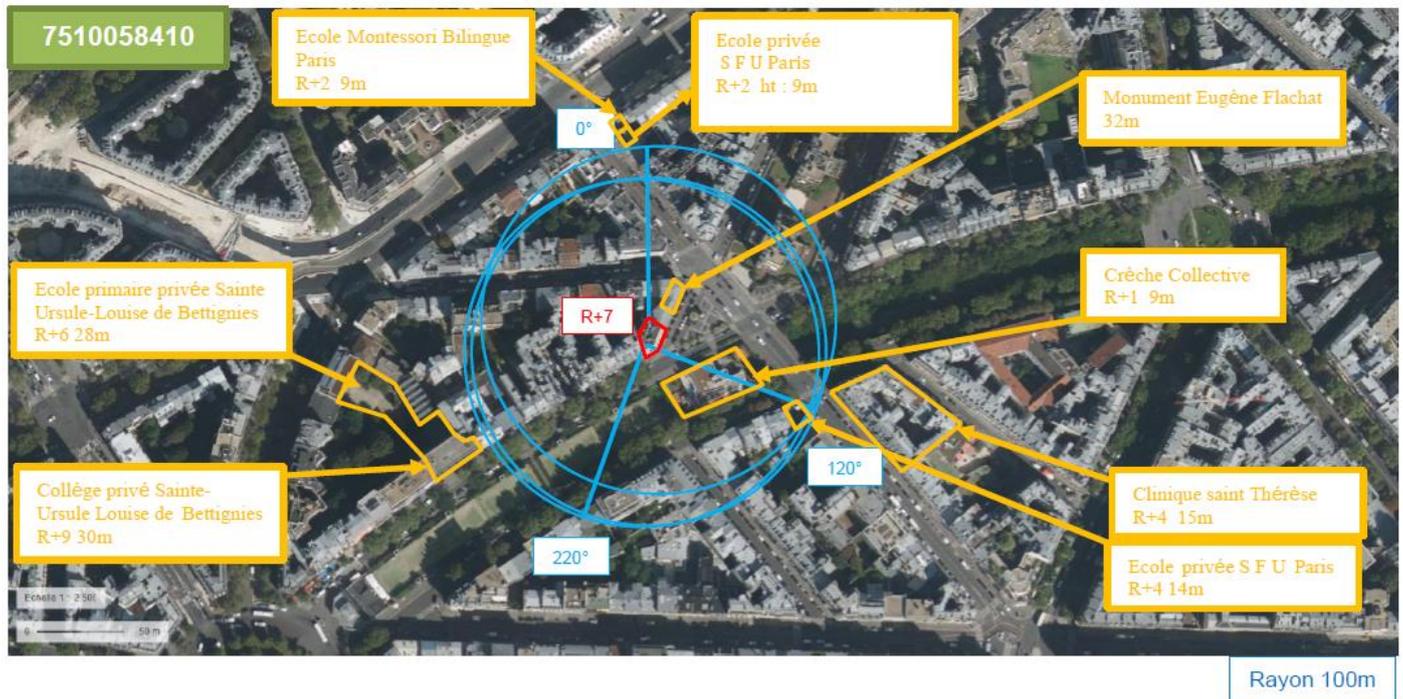
Description des antennes et intégration paysagère	Ce projet comprend : 3 nouvelles antennes panneaux fixes et 3 nouvelles antennes panneaux à faisceaux orientables activées en 5G (3500MHz) pour les mêmes azimuts.
Zone technique	Les modules techniques, de taille réduite et de couleur gris seront placés en toiture, invisibles depuis la rue.

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable	<input type="checkbox"/>
	Défavorable	<input type="checkbox"/>
	Ne se prononce pas	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Rayon 100m

Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Ecole privée S F U Paris	25 Rue Alphonse de Neuville 75017 PARIS	14m	OUI	80.00m	2.23V/m
Ecole privée S F U Paris	14 Rue Alfred Roll 75017 PARIS	9m	OUI	117m	0.08 V/m
Collège privé Sainte-Ursule Louise de Bettignies	102 boulevard Pereire 75017 PARIS	30m	NON	118.00m	0.08 V/m
Ecole primaire privée Sainte Ursule-Louise de Bettignies	102 boulevard Pereire 75017 PARIS	28m	NON	113.00m	0.14V/m
Crèche Collective	39 Rue Alphonse Neuville 75017 PARIS	9m	OUI	22.00m	2.07V/m
CLINIQUE SAINT-ÉTHERESE	9 rue gustave doré 75017 PARIS	15m	OUI	100m	2.66V/m
Monument Eugène Flachet	5 Rue Verniquet 75017 PARIS	32m	NON	30m	0.65V/m
Ecole Montessori Bilingue Paris	33 boulevard Berthier 75017 PARIS	9m	OUI	127m	0.64V/m

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100 MHz) - Faisceau fixe

❖ **Exposition par antennes à faisceau fixe**

Le niveau maximal d'exposition simulé à 1,5 m de hauteur est compris entre 1 et 2 V/m

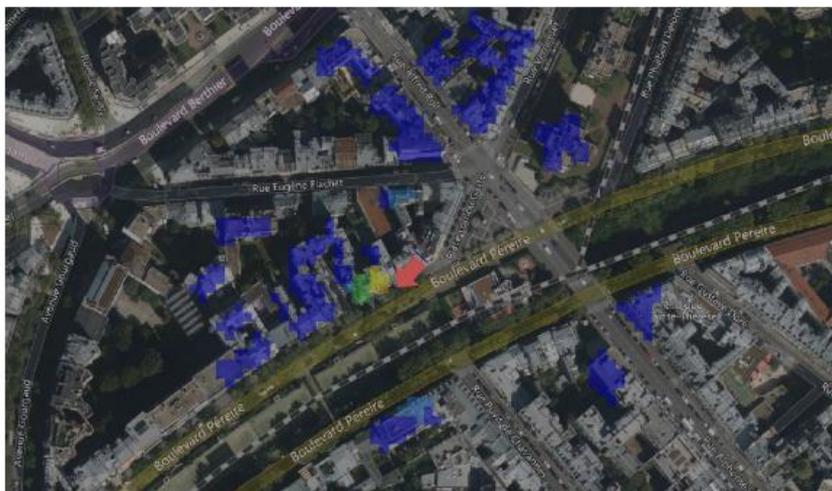
Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	Azimut 0°	Azimut 120°	Azimut 220°
Niveau Maximal	entre 4 et 5 V/m	entre 3 et 4 V/m	entre 4 et 5 V/m
Hauteur	27.5 m	18.5 m	25.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

v. **Azimut 220°: antennes fixes**

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 220°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 25.5 m .



Légende



Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) - Faisceaux orientables

❖ Exposition par antennes à faisceaux orientables

Le niveau maximal d'exposition simulé à 1,5 m de hauteur est compris entre 1 et 2 V/m .

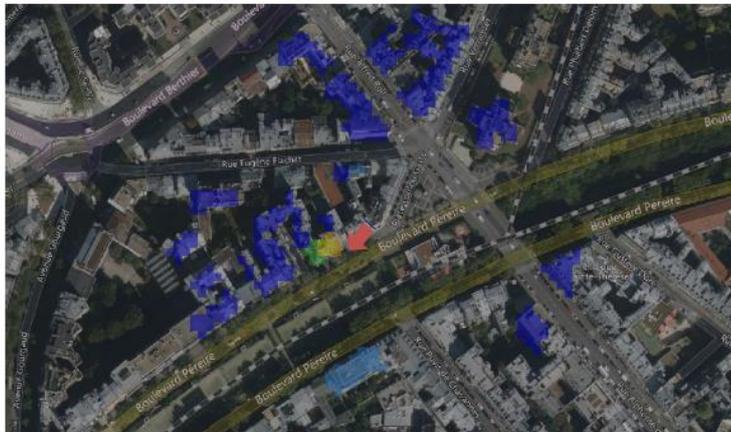
Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:

	Azimet 0°	Azimet 120°	Azimet 220°
Niveau Maximal	entre 4 et 5 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 4 et 5 V/m
Hauteur	27.5 m	23.5 m	25.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

vi. Azimet 220°: antennes à faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimet 220°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 25.5 m .



Légende



Vue des Antennes Avant/Après

Avant travaux



Après travaux



Installation SFR non visible depuis la rue

Vue des Azimuts

Secteur 0 Azimut 0° :



Secteur 1 Azimut 120° :



Secteur 2 Azimut 220° :

